



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation**

**Rédaction du Journal du Parc naturel régional Livradois-Forez
Mission d'appui à la conception et à la réalisation**

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

1. Procédure de passation

Consultation simplifiée, passée en procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

2. Objet de la consultation

Objet du marché

Le marché est un marché de prestation de services ayant pour objet la rédaction du Journal du Parc naturel régional Livradois-Forez et une mission d'appui à la conception et à la réalisation.

Le Journal du Parc : caractéristiques générales

Le Journal du Parc, édité chaque année en mai/juin, s'adresse à tous les habitants du Livradois-Forez. Il met en valeur les dynamismes du Livradois-Forez, montre des expériences, fait place à des points de vue originaux.



Le Parc ne s'y exprime généralement pas de manière directe et institutionnelle. L'institution et ses politiques sont valorisées par les expériences et la parole des acteurs du territoire relatées dans les articles.

Le Journal du Parc a également une mission de diffusion et de vulgarisation des connaissances sur les patrimoines naturel et culturel du Livradois-Forez.

Parutions

Parution annuelle en juin de chaque année : 2019, 2020, 2021, 2022

Description du document

24 pages

Format fini 210X270 mm

Papier 115g/m² – couché recyclé

Couverture 170 g/m²

Impression au recto – verso : quadrichromie

Tirage

20 000 exemplaires

Distribution

Points de diffusion fréquentés par le Public.

Production attendue

Conception

- Sur la proposition de sommaire du Parc, participation à une réunion de rédaction, définition des angles des sujets avec le Parc et arrêt du sommaire définitif.
- Réalisation et rédaction des sujets selon les angles définis avec le Parc sur la base de 24 pages et un total de 42 feuillets environ (1 feuillet = 1500 signes).
- Travail de rédaction à partir des documents fournis par le Parc, reportages sur le terrain à la rencontre des acteurs du territoire.
- Réalisation de photographies en reportage pour illustration des sujets (portrait, animations...) avec cession des droits pour utilisation éventuelle pour d'autres supports édités par le Parc. Les photos pourront aussi être fournies par le Parc sur suggestion du rédacteur.
- Le forfait d'honoraires comprend le suivi de la fabrication graphique et la mise en page en collaboration avec le Parc.
- Le prix comprend les déplacements nécessaires à la réalisation des reportages.

Déroulé prévisionnel pour un numéro

- Proposition de sommaire par le Parc et définition en commun du projet éditorial du Journal : une semaine
- Conception, rédaction : quatre semaines
- Mise en page : deux semaines
 - Réunion de remise des textes et iconographie au graphiste en présence du responsable du projet au Parc, validation du calendrier définitif de fabrication.



- Correction du projet de mise en page en collaboration avec le Parc.
- Contrôle du BAT pour validation par le Parc.

Pour 2019 : lettre de commande au 1^{er} mars.

3. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

- 1) moyens techniques et matériels : 30 %
- 3) délai d'exécution : 20%
- 4) prix : 50%

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

4. Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise.

5. Montant de la prestation et délai de réalisation (à renseigner par l'entreprise)

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Délai de réalisation :

6. Durée du marché

Le contrat est conclu pour une durée de 1 année à compter de la réception d'une lettre de commande, il pourra être reconduit 3 fois (après envoi chaque année d'une lettre de commande) pour cette même durée (sur 2020, 2021 et 2022) soit 4 ans au total.

7. Rémunération

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes pour la durée totale du marché, soit 4 ans.

8. Délais de paiement et intérêts moratoires

Les factures seront payées par mandat administratif.



Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

9. Acomptes

Aucun acompte ne sera versé. Les prestations qui auront fait l'objet de lettres de commande individualisées seront réglées individuellement sur présentation d'une facture après remise des textes.

10. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **15 février 2019** – 12 H (dernier délai) sous pli cacheté portant la mention « Marché de rédaction du Journal du Parc - Ne pas ouvrir ».

- A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30).
- Par voie électronique à l'adresse suivante : achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

11. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- Le présent document renseigné et signé,
- Descriptif du matériel et des moyens humains
- Document justifiant la performance environnementale de la prestation
- Le calendrier de réalisation
- Descriptif des matériels proposés
- Le devis détaillé.

Les prix sont fermes et définitifs pour la durée totale du marché.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur